# Vol dans un local du ministère de l’Intérieur à Lyon : coups de pied, crachats au visage et morsure, l’interpellation musclée de Mohammed M., Anis H. et Zied R., trois étrangers dont un ancien gendarme tunisien et un ex-militaire algérien

26/07/2025 à 20h08



**Trois étrangers ont été jugés vendredi, en comparution immédiate, par le tribunal de Lyon, au surlendemain d’un vol par escalade commis… dans des locaux du ministère de l’Intérieur.**

[…]

Dans le box des prévenus, Mohamed M., 33 ans, dont 11 comme gendarme en Tunisie, reconnaît avoir « ramassé des affaires »

sur le trottoir, alors qu'il était ivre, sans se douter de leur provenance, livre-t-il sans convaincre les juges. Anis H, arrêté sur l'échafaudage, n'a d'autre choix que d'assumer avoir « sorti la cafetière et un autre truc pour les vendre ». L'ex-militaire algérien de 33 ans, qui souffre d'un trouble psychiatrique, a déjà été condamné à trois reprises en France, notamment pour des vols, depuis son arrivée dans l'Hexagone en 2022. Il réfute sans succès s'en être pris aux policiers interpellateurs, en leur portant des coups de pied, en leur crachant au visage et en leur mordant des doigts. Il est condamné à dix mois de prison, avec mandat de dépôt, couplé à une interdiction du territoire français pendant trois ans. Il doit verser 100 € à chacun des quatre policiers qu'il a attaqués, au titre de leurs préjudices.

Zied R., un Tunisien de 38 ans, dément, sans davantage emporter la conviction des magistrats, avoir « participé au vol. Ma femme m'avait envoyé chercher du lait. Un collègue m'a dit qu'il squattait ici. Je suis rentré seulement pour uriner. »

[…]

Le Progrès